

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

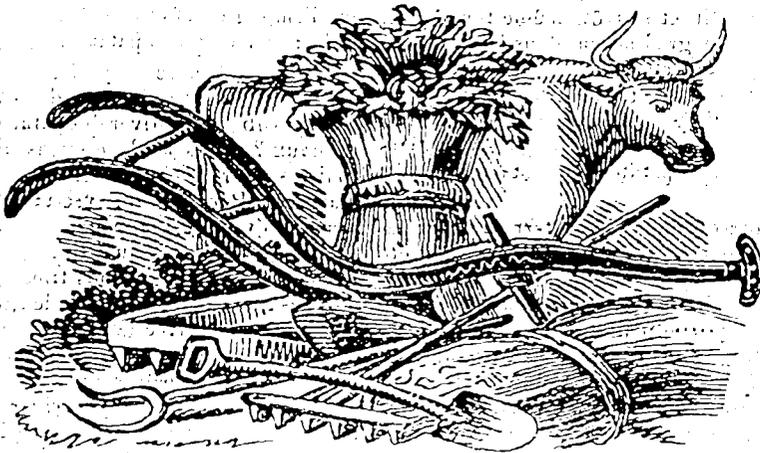
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arretages devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

A nos abonnés

Nous ne publierons plus désormais les noms de ceux qui nous feront parvenir le prix de leur abonnement. Nous expédierons, comme à l'ordinaire, des reçus dans le numéro de la Gazette des Campagnes qui suivra l'envoi.

Il reste encore un grand nombre d'abonnés qui n'ont pas payé leur abonnement. Que l'on se hâte; nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû.

CAUSERIE AGRICOLE

LA CULTURE DES PATATES.

La seconde cause qui a le plus contribué au développement de la pourriture des patates est l'usage trop fréquent des engrais animaux. Par engrais animaux nous comprenons toutes les matières fertilisantes retirées de nos étables et écuries et tous les débris d'animaux morts.

La patate est une plante très-épuisante, et pour qu'elle puisse donner un produit très-abondant, il faut la semer sur un terrain riche. En cela, la patate est toute aussi exigeante que nos autres récoltes sarclées. Si le terrain n'est pas riche, on devra donc lui donner une fumure assez abondante pour satisfaire à tous les besoins de la plante.

Tout le monde reconnaît la nécessité des engrais dans la culture des patates, et nous ne faisons que répéter une chose mise en pratique par tous les cultivateurs. Mais ce que l'on ne reconnaît pas aussi généralement, c'est l'influence pernicieuse de certains engrais sur les produits des patates.

Généralement on croit que tous les fumiers conviennent à cette culture, on les emploie tous indistinctement et en quasi grande quantité que possible. C'est là une pratique vicieuse dont nous allons essayer de démontrer les mauvais effets, tant par le raisonnement que par des exemples à la portée de tous.

Tous les fumiers ne conviennent pas également à la patate. Le plus commun des engrais est le fumier de ferme, c'est-à-dire les déjections de nos bestiaux mélangées avec une certaine quantité de litière; c'est par conséquent celui que l'on emploie le plus généralement. Cependant c'est celui que l'on devrait le plus ménager dans la culture actuelle; car tout en favorisant la végétation de la plante, il prédispose les tubercules à la pourriture. Cela ressort clairement des études faites à ce sujet.

En effet, le fumier d'étable, quelque soit l'état sous lequel il est enfoui dans la terre, qu'il soit pailleux ou à demi décomposé, ne procure à la plante tous les principes alimentaires dont elle a besoin pour sa végétation qu'en se décomposant, en se transformant en principes solubles. Si le fumier ne pourrit pas, il ne peut nourrir le végétal. D'un autre côté, on sait que si un corps sain, une substance intacte se trouve en contact immédiat avec une substance en voie de décomposition, la pourriture se propagera de l'une à l'autre et tous les deux se trouveront bientôt complètement transformés. Une pomme saine qui touche une pomme pourrie prend elle-même la pourriture. Que par oubli ou autrement, un reste de viande se gâte, les légumes qui l'accompagnent contractent sûrement la pourriture. La décomposition se fera sans doute plus vite dans la viande que dans les légumes, mais pour être plus lente dans ce dernier cas, la pourriture n'en sera pas moins certaine.

C'est précisément ce qui se produit dans le sol, lorsque les fumiers animaux se trouvent en contact avec les tubercules semés. Les premiers se décomposent plus ou moins rapidement suivant qu'ils sont plus ou moins riches et suivant que les circonstances sont plus ou moins favorables; puis, au bout d'un certain temps, la pourriture se propage dans le tubercule planté lui-même. Alors la plante n'a plus qu'une nourriture avariée, malsaine, possédant, en grande quantité, les germes qui transmettront la maladie aux autres tubercules attachés aux racines.

Mais ici, se présente une objection: d'après ce qui vient

d'être dit, tous les tubercules d'un même pied devraient être gâtés ou attaqués, cependant il en est rarement ainsi. Nous n'avons pas entrepris d'expliquer tous les mystères de la vie végétale, la chose nous serait impossible, la science de l'homme est trop limitée pour cela; néanmoins voici une explication qui nous a paru très-juste quoique incomplète.

C'est pendant les premières phases de la végétation que la décomposition des engrais est la plus rapide, car alors la température est chaude et la terre est humide. Plus tard, cette décomposition se ralentit et s'arrête même tout-à-fait. Nous avons observé la même graduation dans les attaques de la maladie. Dans les saisons où celle-ci avait fait le plus de ravages, les premiers tubercules formés étaient tous complètement pourris; ceux qui ne s'étaient formés qu'en second lieu n'étaient que très-peu attaqués, enfin les derniers formés, c'est-à-dire les petites patates, ne l'étaient pas du tout.

Passons maintenant aux exemples. Les terres où les patates pourrissent le plus, sont précisément celles qui ont été engraisées avec des fumiers animaux. Nous connaissons des cultivateurs qui engraisent leurs terrains à patates avec des cendres, on ne les entend pas se plaindre que leurs patates pourrissent. Ces cultivateurs sont erreur en substituant constamment les cendres au fumier, et leurs produits doivent diminuer sensiblement, cependant il n'en est pas moins vrai que dans leurs champs couverts de cendres, les patates ne pourrissent pas ou ne pourrissent que très-peu.

Dans les nouveaux défrichements, on voit bien rarement les patates pourrir et cela pour la même raison. Après l'abatage, si on n'a pas l'intention de faire de la potasse, on met le feu aux arbres sans les déplacer, les cendres se trouvent alors disséminées sur toute la surface du terrain. De plus, cette surface elle-même brûle, car elle est formée de matières combustibles, telles que feuilles, bouts de branches, etc. qui se réduisent en cendres en même temps que les arbres abattus.

Après le brûlage on sème très-souvent des patates. Pour cela on se contente de gratter ou de piocher un peu la surface et on y dépose la semence quelquefois avec un peu trop de négligence. Les patates croissent littéralement dans la cendre et la récolte est ordinairement très-saine, en même temps que très-abondante.

Mais c'est surtout au pied des volcans en activité ou éteints que nous trouvons les faits les plus concluants à l'appui de nos avancées. Au pied du Mont Vésuve, en Italie, le sol est formé exclusivement de cendres et de lave vomies par le volcan; on n'y rencontre pas la moindre trace de substance végétale, la lave brûlante a tout détruit, tout anéanti sur son passage; cependant ce sol est d'une fertilité vraiment admirable. Le cultivateur napolitain s'occupe peu de culture améliorée, mais il sait bien que ce terrain est riche et s'empresse d'en prendre possession. Les éruptions du Vésuve brûlent sa maison, ses animaux, ses récoltes, le forcent de fuir, mettent sa vie et celle de sa famille en danger, cependant aussitôt que le danger est passé, avant même que la terre soit refroidie, il revient cultiver son champ et reconstruire sa maison, certain qu'avec bien peu de travail, il réparera bientôt ses pertes. Il se met à l'œuvre, gratte un peu la terre et celle-ci produit abondamment.

Ce qui fait la richesse de ce terrain ce sont les cendres dont il est composé presque exclusivement. Le pied du Mont Vésuve produit le fameux vin dit: *lacryma christi*; mais la vigne n'est pas la seule plante qu'on y cultive. Les patates entre autres y occupent une place importante. Elle y est connue depuis 1588, et ses produits s'y sont toujours

maintenus abondants et sains; la maladie semble ne pas avoir de prise sur eux. Pendant que presque tous les pays de l'Europe et même de l'Amérique voyaient leurs récoltes anéanties par la pourriture; les patates au pied du Mont Vésuve restaient intactes. Sans doute que le climat y est favorable pour beaucoup, néanmoins, sous des climats tout aussi favorables, mais dans des sols d'une composition différente, les tubercules n'ont pas été exempts de la pourriture.

Ces preuves sont, à notre avis, suffisantes pour démontrer que l'emploi des fumiers animaux est une des grandes causes de la pourriture des patates.

Maintenant, avec le système de culture que nous suivons en Canada, et avec l'espèce de terrain dont nous disposons, est-il possible de cultiver des patates sans faire usage d'engrais animaux? Nous ne le croyons pas; nos terres sont trop épuisées pour la plupart et elles ont trop besoin d'être engraisées. Peut-être qu'avec une meilleure culture nous aurions pu éviter cet appauvrissement; mais le mal existe et il ne nous reste plus qu'à tirer le meilleur parti possible des circonstances où nous nous trouvons.

Nous avons démontré que le fumier d'étable, mis en contact immédiat, avec les patates prédispose ces dernières à contracter la maladie; mais nous pouvons très-bien engraisser un champ de patate sans que les tubercules touchent le fumier. Les moyens d'y arriver sont faciles et nombreux. Nous pouvons, par exemple, étendre le fumier sur le champ et l'enterrer par le premier labour. Toutes les façons que la terre recevra ensuite mélangeront intimement ce fumier avec la terre et nous aurons alors un terrain bien fumé sur lequel les patates pourront être plantées sans qu'elles aient à craindre le contact de l'engrais. Ou bien nous pouvons réserver ce dernier pour d'autres récoltes et employer pour les patates des substances fertilisantes autres que les fumiers.

Les cendres, la suie, la poudre d'os, le guano sont de bons engrais pour les patates. Les deux premiers surtout sont assez communs, ne coûtent à peu près que la peine de les charroyer, pourquoi n'en ferions-nous pas un usage plus fréquent? Pendant nos longs hivers, nous faisons beaucoup de cendres, et d'ordinaire nous les laissons perdre quand ce sont des cendres de bois mou; celles de bois franc étant conservées pour les lessivages.

Toutes les cendres sont des engrais très-riches; qu'elles proviennent de bois francs ou de bois mous, qu'elles soient lessivées ou vives, elles conviennent merveilleusement à la culture des patates, ne les perdons donc pas; au contraire, recueillons-les et conservons-les avec soin, car elles ont leur place partout.

La culture de la patate a été étudiée avec un soin tout particulier. Des hommes compétents et expérimentés ont même analysé les tubercules pour connaître les substances dont ils se nourrissent. Ils ont reconnu que la patate est composée d'environ les trois quarts de son poids d'eau et que l'autre quart est formé surtout de potasse et de chaux. Ce renseignement est très-précieux, car il nous fait connaître en même temps quels sont les engrais qui leur conviendront le mieux. La patate prend son eau partout, dans la terre aussi bien que dans l'air; mais la potasse et la chaux, elle ne peut les prendre que dans le sol, il faut donc que celui-ci en contienne beaucoup et s'il n'en contient pas assez, s'il s'épuise, il faut lui en donner au moyen des engrais et pour cela il faut savoir quels sont ceux qui en possèdent le plus.

On sait que la potasse s'extrait des cendres, mais celles-ci contiennent encore beaucoup de chaux. Elles possèdent donc les principaux éléments qui entrent dans la

nourriture de la patate, elles sont donc son engrais naturel.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans une récente revue nous avons reproduit, pour les lecteurs de la *Gazette des Campagnes*, une allocution du Saint-Père dans laquelle il répond à ces questions des impies, des sectaires et même de certains catholiques : Pourquoi le Pape ne sort-il pas ? Pourquoi ne célèbre-t-il pas de fonctions à St. Pierre ? L'explication donnée par Pie IX est parfaitement exacte et fait bien voir que tant que la Révolution ou Victor-Emmanuel (c'est tout un) sera maîtresse de Rome, le Pape est bien réellement prisonnier dans son unique palais du Vatican.

Comme de juste, la réponse du Saint-Père n'a pas eu l'avantage de plaire à la presse impie ou dévouée au gouvernement piémontais. Un journal de Rome entre autres, dévoué corps et âme à Satan, s'est chargé de faire une contre-réponse à Pie IX. Nous la reproduisons ici pour faire voir jusqu'à quel point est rendu le cynisme de la presse italienne.

" Ah ! Saint-Père, dit ce journal, nous vous dirons, nous, pourquoi vous ne voulez pas sortir du Vatican. Vous avez peur de rencontrer les patriotes que vous avez tenus vingt ans dans les galères, les veuves, les orphelins de ceux à qui vous avez fait couper la tête, les familles libérales que vous avez condamnées à l'émigration et réduites à la misère pour le crime d'avoir aimé l'Italie. Vous avez peur de voir ce saint (!) drapeau tricolore qui représente la patrie qui vous a donné le jour et contre laquelle vous avez appelé l'étranger. Vous avez peur de rencontrer les fantômes des victimes de Pérouse, de la maison Ajani, de Mentana ! Ah ! oui. Vous n'avez pas tort. Rome est PLEINE d'esprits qui orient vengeance au ciel contre le Vatican. "

En voilà bien assez de ces infamies. Le cœur se soulève de dégoût quand il entend de pareilles turpitudes. Pour la presse révolutionnaire, les actes les plus saints de Pie IX lui sont comptés comme des crimes. Les bandits, les malfaiteurs, les assassins pourrout mettre l'Italie et Rome en feu, détrousser les voyageurs, poignarder les passants, cela leur est permis, et la patrie révolutionnaire leur en est reconnaissante. Mais un Souverain voudra délivrer la société de ces monstres d'iniquité, on lui jettera des injures à la figure. Ah ! Dieu est juste et le jour de l'expiation ne doit pas être très-éloigné.

La dernière phrase de cet écrit, en outre, mérite une attention toute spéciale, car elle est une menace très-claire contre le Vatican. " Nous sommes prévenus, dit une correspondance de Rome, la Révolution aiguise ses poignards et elle ne reculera pas devant le plus horrible parricide. Et l'on prétendrait encore que nous avons tort de crier contre l'envahisseur et contre ceux qui le protègent ! et l'on espérerait calmer nos inquiétudes par des paroles de confiance et des protestations stériles de respect ! Que les catholiques veillent et prient. La prière a des énergies toutes puissantes sur le cœur de Dieu ; mais qu'on ne la sépare pas de la vigilance humaine, et malgré l'apathie qu'on rencontre dans les sphères officielles, il faut poursuivre la conscience des hommes d'Etat en continuant à pétitionner et à révéler les attentats qui se préparent contre le chef de notre religion. "

Le Seigneur permet aujourd'hui que la Sainte Eglise Catholique et son Auguste Pontife soient insultés, persécutés ; mais ce n'est là qu'une simple épreuve dont le catholicisme sor-

tira certainement plus pur, plus vivace et plus triomphant que jamais. Il faut que le bon grain soit séparé de la paille. La tourmente révolutionnaire fait, sans le savoir, l'œuvre de Dieu ; mais quand le temps de la réparation, marqué dans les décrets impénétrables de la Divine Providence, sera arrivé, alors l'instrument devenu inutile sera brisé.

Les impies sont en ce moment dans la jubilation ; bientôt ils verseront des larmes de sang et expieront bien cruellement leurs tristes triomphes. Malgré les attaques incessantes que l'Eglise et Pie IX ont à subir, tous les deux survivent et survivront à leurs persécuteurs. C'est ce qui ressort parfaitement d'une récente conférence faite par M. Snieders à Anvers, devant une assemblée des zouaves pontificaux de cette ville. Ces fidèles champions du catholicisme, formant une association connue sous le nom de *Société de Pie IX*, ne laissent échapper aucune occasion de montrer leur attachement au Pontife Romain. L'anniversaire du retour de Pie IX à Rome, après l'exil de Gaëte, était une époque trop mémorable pour la laisser échapper sans démonstration. Il y eut en conséquence une assemblée générale des associés, et M. Snieders, fidèle interprète des derniers événements qui ont bouleversé l'Europe, a déroulé, devant les yeux de son auditoire étonné, une des pages les plus intéressantes de l'histoire contemporaine.

" Voyez, s'est écrié l'orateur, comment le Pape, au plus profond même de ses douleurs, survit à ses ennemis et avec quelle majestueuse sévérité il domine ses persécuteurs !

" Cavour, l'orgueilleux ministre, n'est plus ; Mazzini est mort à Pise, sous un faux nom ; Armellini, le triumvir de 1848, est venu s'éteindre à Bruxelles dans les bras d'une secte misérable, les libres-penseurs ; Cugia succombe au milieu des splendeurs d'une fête ; Garibaldi vieillit solitaire et délaissé à Caprera ; Sterbini, Fanti, Farini sont depuis longtemps cloués entre quatre planches ; Victor-Emmanuel erre comme un maudit tandis que sa bru se meurt et que la Révolution lui forge des chaînes ; Napoléon III est à Chisolhurst conspirant avec les Prussiens et les communistes. De Beust est à Londres, couché dans son ambassade comme dans un linceul, heureux quand il peut recueillir une invitation à dîner chez le duc de Cambridge ; Bismark est frappé de vertigo et il prépare lui-même sa chute ; enfin Doellinger courbe la tête dans la honte de l'apostasie, tandis que le Pape reste debout priant pour ses persécuteurs et attendant avec une inébranlable confiance l'heure de la réparation et de la justice. "

Comme tous les catholiques M. Snieders croit à la défaite de la révolution et à la restauration pontificale. Le voleur piémontais domine à Rome contre tout droit, mais son trône chancelle et son écroulement n'est pas éloigné. " Les Papes reviennent toujours " a dit le Maître.

L'état satisfaisant où se trouvent les finances fédérales a permis au gouvernement d'abolir les droits sur le thé et le café ; de sorte que, à partir du 1er juillet prochain ces denrées seront admises en franchise dans toute l'étendue de la Puissance. En prenant cette détermination, le ministère se prive d'une source abondante de revenus. En effet, durant l'année dernière le montant des droits prélevés, pour la Puissance, s'élevait sur le thé, à \$1,157,315.33 et sur le café à \$51,851.03. Pour la seule Province de Québec le montant des droits sur le thé s'élevait à \$594,939.43 et sur le café à \$19,226.47. Mais si le gouvernement fédéral voit ses revenus diminuer par cette abolition de droits, la population en retire un avantage immédiat, puisque ces denrées, d'une consommation journalière, se trouvent ainsi dégrevés d'un impôt qui élevait considérablement leur prix de vente.

Le thé et le café sont des produits que nous sommes obligés d'importer, puisque notre climat ne se prête pas à ce genre de production, alors il est d'une sage économie politique de les admettre en franchise; mais il ne faudrait pas que le même principe fut adopté pour tous les produits importés. Ceux que nous produisons ou que nous pourrions produire doivent être protégés contre la concurrence étrangère et cette protection ne peut être efficace qu'à la condition de frapper d'un droit suffisant tous les produits importés analogues aux nôtres. C'est en vertu de ce principe de sage économie que nous avons toujours déploré l'abolition des droits sur l'importation des grains.

Le 10 mai courant, les Communes fédérales continuèrent à étudier la brûlante question du Traité de Washington. Le fait le plus intéressant de cette séance a été le discours de Sir A. T. Galt. Dans son discours, celui-ci affirmé que l'Angleterre a mis réellement le gouvernement canadien dans l'alternative d'accepter le traité ou d'assumer la responsabilité d'une existence indépendante de la mère-patrie. Le Gouvernement a préféré l'acceptation du Traité à l'indépendance qu'on offrait à la Puissance parce qu'il n'existait pas en faveur de cette dernière de parti assez fort.

Sir John A. McDonald déclara que tel n'était pas le cas, et que le gouvernement de Sa Majesté n'avait employé aucune menace, les moyens de persuasion ayant été suffisants. Malgré ces dénégations, on persiste à croire que le gouvernement anglais a forcé la main au ministère canadien. Cette opinion a été, en quelque sorte, approuvée par un récent article du *Times* d'Ottawa, organe du gouvernement fédéral, lequel admet que les remarques de Sir A. T. Galt sont *juvées à un certain point fondées*.

M. Galt termina son discours en disant que si l'Angleterre a fait ce traité, ce n'est pas dans notre intérêt, mais dans le sien propre. Cependant le Canada doit l'accepter, parce qu'il n'est pas préparé pour l'indépendance. L'orateur conclut en promettant son appui au ministère dans cette importante affaire.

Ce discours produisit un effet immense. Les deux côtés de la Chambre ne s'attendaient certainement pas à cette conclusion.

Le 13, les débats sur le traité de Washington furent repris, après que Sir John A. McDonald eût annoncé que le différend survenu entre l'Angleterre et les États-Unis allaient bientôt recevoir une solution équitable. M. Bodwell prit alors la parole, attaqua personnellement l'hon. Secrétaire d'Etat et M. McDougall, puis proposa l'amendement suivant: Vu les différences de vue qui existent entre l'Angleterre et les États-Unis relativement aux moyens à adopter pour donner effet au Traité de Washington, il n'est pas expédient de continuer à discuter le bill dans cette chambre.

Il s'ensuivit alors un long débat peu intéressant au point de vue de l'utilité publique.

Le 14, la discussion fut reprise avec un entrain, une animation qui prouve combien nos députés attachent d'importance à cette question; mais contre l'attente générale, il ne fut pris aucun vote et les débats furent ajournés au lendemain.

Le 15, les Chambres eurent le plaisir d'entendre les savantes dissertations de MM. Cartier, Holton, Campbell, Dorion et Chauveau. Sir George s'attacha surtout à démontrer que la législation de la navigation du Saint-Laurent, en ce qui concerne les étrangers, appartient au gouvernement impérial et non à celui de la Puissance.

L'hon. M. Dorion dit qu'il votera en faveur de la motion de censure dirigée contre un gouvernement qui déshonore le

pays.

L'hon. M. Chauveau répondit à M. Dorion et déclara que ce que le gouvernement canadien avait de mieux à faire était d'accepter le traité tel que l'avait consenti le gouvernement britannique.

Les débats se continuèrent ainsi jusqu'à une heure avancée de la nuit, dans l'espérance que le vote aurait lieu; ce pendant vers trois heures du matin la Chambre dut ajourner sans que la votation fut prise.

Le 16, reprise des débats sur le Traité de Washington par un discours de M. Anglin. Il protesta contre le Traité, accusa le gouvernement d'avoir manqué de franchise envers la Chambre et dit que les provinces maritimes sont unanimement contre le traité, car il met les pêcheurs canadiens dans une infériorité trop grande vis-à-vis des pêcheurs américains. Si ces provinces n'ont pas protesté, dit-il, c'est parce qu'elles sont lassées de protestations, mais il n'en est pas moins vrai qu'elles refusent unanimement un traité qui les sacrifie au profit de l'Angleterre.

M. Tilley admet que le gouvernement a modifié sa position primitive vis-à-vis de l'Angleterre, reconnaît que dans le principe, il était hostile au traité, mais que depuis, le Canada a reçu, pour ce qu'il perd, des compensations suffisantes qui rendent aujourd'hui le traité très-acceptable.

M. Mackenzie dit que ces compensations sont si précaires que s'il n'existait pas une correspondance secrète entre la métropole et le ministère fédéral, ce dernier n'aurait pas ainsi changé sa manière de voir.

Enfin les deux partis, étant à bout d'arguments, se décidèrent à clore le débat. Les votes furent alors pris. L'amendement Bodwell fut d'abord perdu, puis vint le tour de l'amendement Blake qui subit le même sort. Les Chambres n'eurent ensuite qu'à prendre une décision relativement à la motion pour la seconde lecture du bill, laquelle fut adoptée par 121 voix contre 55. Ainsi fut terminée cette importante discussion du Traité de Washington dont les effets bons ou mauvais auront une influence immense sur notre prospérité nationale.

Les moyens de diminuer l'émigration en Canada

La question que nous entamons aujourd'hui n'est pas neuve. Tous les journaux de la Province s'en sont occupés et lui ont consacré de nombreux articles; presque tous les écrivains du pays poussés par le louable désir de mettre la main à la prospérité nationale, excités par le plus pur patriotisme, se sont crus obligés de donner aux hommes qui président à nos destinées les avis que leurs études leur avaient montrés comme les plus efficaces pour arrêter le fléau de l'émigration. Nous aussi, nous avons vu le mal, et nous nous sommes empressés de faire connaître des remèdes capables de l'arrêter. En outre nous avons accueilli avec reconnaissance les écrits de plusieurs correspondants. Pendant plusieurs semaines, nos lecteurs ont suivi avec intérêt les articles signés J. B. M. dont nous recommandons encore la lecture.

Naturellement, chacun a cherché dans cette belle œuvre à faire prévaloir ses idées. Chaque écrivain, après des études consciencieuses, s'est bâti un système qu'il a présenté comme le seul acceptable et comme le plus propre à obtenir le résultat si ardemment désiré. Celui-ci, par exemple, a cru trouver le remède contre l'émigration dans l'industrie, dans la création de nombreuses manufactures. Placez vos capitaux dans les entreprises industrielles, a-t-il dit à nos capitalistes canadiens, que des manufactures s'élèvent sur tous

les points du pays, sur tous nos pouvoirs d'eau, et vous arrêterez l'émigration; car nos compatriotes ne se rendent aux Etats-Unis que pour avoir du travail, par conséquent c'est en leur procurant le travail nécessaire que vous les retiendrez au foyer natal.

Un autre voit, le remède à l'émigration dans le perfectionnement de l'agriculture. Le Canadien émigre dit ce dernier parce que la terre ne peut plus le nourrir. Un mauvais système de culture a appauvri nos champs et ceux-ci ne rendent plus assez pour fournir à tous les besoins de la population. L'agriculteur est trop pauvre pour donner à ses engagés, à ses aides, un salaire proportionné à leur travail, et les champs sont désertés.

Un troisième ne trouve pas de meilleur remède que dans la protection du commerce canadien. Le libre-échange, dit-il, nous appauvrit dans une proportion effrayante. Nous admettons en franchise les produits étrangers, nous soumettons nos propres produits à une concurrence contre laquelle, ils ne peuvent lutter. Nos rares manufactures viennent à peine de s'élever, nos procédés de fabrication sont encore trop dispendieux; en un mot nous ne pouvons produire à un prix aussi bas que nos voisins. Par conséquent, en admettant la libre concurrence, le manufacturier canadien ne peut lutter avec des fabricants plus riches, dont les frais de production sont moins élevés. Le premier est donc obligé de sacrifier sa marchandise afin de pouvoir l'écouler et au bout d'un certain temps de cette lutte inégale, il se ruine au grand préjudice de la prospérité générale.

La même infériorité pèse sur les produits agricoles canadiens. Les riches contrées de l'Ouest produisent plus abondamment que le sol appauvri du Canada. Un minot de grain revient à meilleur marché que sur nos terres et peut, par conséquent, être vendu à un prix plus bas. En admettant ces grains en franchise, on ruine donc la production indigène. Protégeons nos industries agricole et manufacturière et nous pourrions payer le travail de nos ouvriers un prix plus élevé. Le gouvernement américain pratique cette protection pour leurs produits, bien peu des produits canadiens analogues à ceux des Etats-Unis y sont admis en franchise, et les fabricants sont bien contents. Avec ce système, leur industrie est prospère et la dette publique se paie rapidement. Nous prospérerons aussi bien si nous acceptons ce même système de protection.

Enfin, une quatrième catégorie d'économistes ne voit de remède au mal que dans l'encouragement de la colonisation. Si nos vieilles terres sont pauvres, il n'en est pas de même de nos terres en bois debout. Leur richesse est immense; depuis des siècles, les débris de toute sorte se sont accumulés à leur surface et ils n'attendent que la hache et la pioche du défricheur pour produire en abondance. Là, au fond de nos forêts séculaires, se trouve l'abondance, il suffit d'allonger la main pour se l'approprier. Encourageons donc la colonisation et nos compatriotes, au lieu de s'expatrier, resteront dans leur pays natal, heureux, à l'aise, sur un sol riche et productif dont ils seront les propriétaires. C'est ce dernier moyen surtout que notre correspondant J. B. M. s'est attaché à traiter et nous pouvons dire qu'il a réussi parfaitement.

Maintenant de ces quatre moyens, ou plutôt de ces quatre systèmes quel est le plus propre à arrêter le fléau de l'émigration? Nous ne sommes pas partisan de l'un de ces systèmes à l'exclusion des autres, ils sont tous bons, mais à des degrés divers. En effet, nous sommes convaincu que la création des manufactures, les améliorations agricoles, la protection du commerce et l'encouragement de la colonisation, au-

ront pour résultat immédiat d'arrêter l'émigration puisqu'ils donneront du travail à nos ouvriers et qu'ils favoriseront la production nationale. C'est tout ce que nous voulons, et avec cela nous changerons en quelques années la face du pays.

Nous n'avons pas trop de moyens d'action, et nous ne devons en négliger aucun. Le mal est si grand, notre pays se dépeuple si rapidement, que toutes les forces vitales de notre nationalité doivent être mises en œuvre pour arrêter le fléau. Des personnes compétentes se chargeront sans doute de faire prévaloir les saines idées industrielles et commerciales auprès du Gouvernement; quant à nous, bornons-nous, pour le moment, à démontrer l'influence des améliorations agricoles et de l'encouragement de la colonisation.

Le Gouvernement a déjà fait beaucoup de dépenses pour promouvoir les intérêts de l'agriculture, il a créé des institutions d'enseignement agricole, accordé une subvention libérale aux sociétés d'agriculture, etc., mais jusqu'à présent tous ces sacrifices n'ont produit que très-peu de résultats. C'est le défaut d'organisation qui a entravé la marche du progrès. Des hommes de bien, de vrais amis de l'agriculture ont reconnu comme nous ce défaut et cherchent en ce moment à le faire disparaître. Dans le courant de l'hiver prochain, aura probablement lieu une convention agricole dans laquelle seront étudiés les besoins de l'agriculture et les meilleurs moyens de hâter son perfectionnement. En attendant, tous les amis de l'agriculture sont appelés à faciliter l'action de cette convention, en faisant connaître, au moyen de correspondances, les véritables besoins de la classe agricole. Espérons que, sous ce rapport, nous allons bientôt entrer dans une phase de progrès inconnue jusqu'à ce jour.

Reste la colonisation pour laquelle, on ne semble pas vouloir faire beaucoup. Cependant elle mérite une attention toute spéciale; car c'est sur elle que repose notre avenir agricole.

Le Canadien est un peuple éminemment agricole. Comme pionnier, comme défricheur, surtout il n'a pas d'égal; mais il est pauvre et ne peut rien s'il est laissé à ses propres forces; il essaiera bien de se défricher un champ, mais sans aide, il se décourage, quitte son foyer natal et va demander aux manufactures américaines un travail mieux rétribué. Le défaut d'encouragement à la colonisation a, plus que toute autre cause contribué à augmenter le fléau de l'émigration. Dans notre prochain numéro nous nous attacherons spécialement à démontrer la vérité de cet avancé, et à faire connaître les moyens qui nous paraissent les plus propres à favoriser la colonisation.

Le verger du cultivateur

Suite et fin.

Il nous reste à dire au cultivateur quels sont les procédés recommandés par les meilleurs praticiens pour la plantation des arbres de verger.

Il faut qu'il choisisse d'abord près de sa maison, autant que possible, l'endroit le plus à l'abri des vents et un sol profond, ni humide ni pierreux. Si c'est un valon, arrosé par des sources, il placera les poiriers en bas et les pommiers en haut, parce que les premiers craignent moins l'humidité que les seconds. Du reste, il ferait bien de drainer préalablement le terrain, et il ferait encore mieux de le défoncer de 4 à 5 pieds de profondeur dans toute son étendue, si ce n'était pas un pré. Ce travail qui, à la longue, serait très-productif, s'exécuterait à l'automne ou au printemps.

En tous cas, il fera des trous de 3 à 4 pieds de diamètre, de 2 à 2½ pieds de profondeur, et de 20 à 25-pieds de distance et en quinconce.

Il remplira ces trous de bonne terre végétale franche mêlée de fumier consommé, jusqu'à 1 à 1½ pied de la surface du sol. Il placera les racines de l'arbre sur cette terre, après avoir retranché les extrémités, ainsi que celles des branches, il les re-

couvrira de terreau friable, en ayant soin de bien garnir les racines avec les mains. Lorsque la terre sera comblée outre mesure, il appuiera deux fois le pied pour faire resserrer la terre, qu'il évitera de piétiner, comme on le fait habituellement. S'il n'a pas mis en terre le tuteur indispensable en même temps que l'arbre, il le placera aussitôt après, et y fixera la tige avec un lien, en espaçant tant soit peu celle-ci avec une poignée de paille ou de chiffon.

Si l'on fait la plantation au printemps, il est utile de tremper les racines de l'arbre dans un mortier de terre glaise et de déjection de vache. Cette précaution est presque indispensable pour assurer la reprise de l'arbre.

Si l'on fait paître les bestiaux dans le verger, après les moissons et les foins, on rembuisonnera les pieds des arbres.

Le cultivateur retranchera les petits rameaux qui naîtront sur la tige pendant le temps de la végétation. Avant l'hiver, il piochera la terre autour du pied de l'arbre; au printemps, il couvrira de fumier de litière cette terre et en arrachera les mauvaises herbes de temps à autre.

A mesure que les arbres grandiront, il retranchera l'extrémité des branches qui auront une tendance à s'allonger horizontalement ou à baisser, afin de faire naître d'autres branches verticales et d'arrondir la tête de l'arbre. Cette forme ronde permettra au soleil d'éclairer au moins une partie de la journée les plantes alimentaires qui seront cultivées dans le verger.

Le cultivateur évitera soigneusement de semer des céréales et surtout des plantes fourragères, dans un rayon de 3 à 4 pieds autour du pied des arbres.

Lorsque ces derniers, encore jeunes, porteront des fruits, le cultivateur enlèvera ceux-ci dès leur formation; ensuite, il ne leur en laissera qu'un petit nombre suivant leur âge et leur force. A dix ans, ils commenceront à donner une récolte passable. Quand ils seront trop chargés de fruits, le cultivateur en enlèvera une bonne partie; la surabondance épuise leurs forces, fait baisser leurs branches, qui prennent une mauvaise direction et quelquefois se cassent sous leur poids; en outre, les fruits venus en trop grand nombre sont petits, sans saveur et peu vendables.

On peut planter un verger à vingt ans comme à soixante. Nous avons connu des amateurs d'arboriculture de soixante et dix ans plus passionnés pour les plantations qu'à d'autres de trente à quarante.

« Si nos pères n'avaient rien planté, disaient-ils, aujourd'hui nous ne mangerions pas de fruits... »

Nous nous souvenons qu'étant à la chasse, nous avons vu maintes fois un petit berger orphelin qui allait régulièrement s'asseoir sous le même noyer encore jeune, pendant que son troupeau paissait dans le champ, et qu'étonné de cette constance, nous lui en demandâmes un jour la cause.

Il nous répondit mélancoliquement :

« C'est mon père qui l'a planté !... »

JEAN SYVESTRE.

Habitations des cultivateurs

Les cultivateurs qui se logent mal, qui se nourrissent mal, dans le but d'arrondir la petite somme qu'ils mettent de côté à la fin de l'année, font une pitoyable économie.

En violant ainsi les lois de l'hygiène, ils vont au-devant de la fièvre et des maladies de toutes sortes.

Pour ne parler que de l'habitation, combien peu de cultivateurs savent s'installer convenablement dans leur maison ! Parcourez nos campagnes, surtout dans les contrées arriérées, vous y verrez encore de misérables masures couvertes de chaume et tombant en ruines. Le jardin, lorsqu'il y en a un attendant à l'habitation, est relégué au second plan. Ce qu'on place au premier plan, c'est le fumier, qui encombre la cour et laisse écouler dans le ruisseau ses principes plus riches. Voilà les économies que font souvent nos pauvres campagnards.

En coûterait-il davantage de creuser à distance une fosse à fumier étanche, où les engrais conserveraient toute leur valeur ? Ne vaudrait-il pas mieux planter le jardin autour de la maison, au lieu d'y mettre le fumier dont les émanations n'ont rien de séduisant ? Enfin, serait-il bien coûteux de blanchir la

maison à la chaux, de la laver souvent, de l'aérer, en un mot, de l'assainir ?

Mais bien des cultivateurs ne l'entendent pas ainsi; ils trouvent beaucoup plus court d'étendre le fumier à leur porte; on n'a jamais fait autrement chez eux, ils ne feront pas autrement.

Allez donc vanter à ces malheureuses victimes de l'ignorance les charmes de la vie rurale ! Pour elles, cette vie est une longue suite de privations, et elles n'aspirent qu'à quitter les champs pour la ville.

Quand nos cultivateurs, plus instruits, sauront se constituer une habitation convenable qui les attachera à leur famille, à leur village, on n'aura plus à se préoccuper de la dépeuplement des campagnes.

En Angleterre, pays du confortable, des familles de cultivateurs et d'ouvriers, qui n'ont d'autres ressources que leur travail, habitent souvent des cottages qui pourraient passer chez nous pour de jolies maisons de campagne. — *Le Sud-Est.*

Plantation des patates

- Dans les plantations, il faut bien se garder d'employer les petites patates ou des tubercules coupés en petits morceaux; il y a toujours avantage à prendre des patates un peu grosses, saines et bien formées.

Il est facile de comprendre pourquoi ce système doit donner de bons résultats : une plante quelconque ne puise pas sa nourriture dans le sol, pendant sa première croissance; il faut attendre pour cela que ses organes soient suffisamment développés pour recevoir de la terre et de l'air ce qui lui est nécessaire pour croître. Il est donc évident qu'une belle graine, un gros tubercule contiennent une quantité de nourriture plus grande qu'une graine malingre ou qu'un tubercule atrophié; la plante doit donc végéter dans de meilleures conditions.

Sans envisager d'ailleurs la question au point de vue physiologique il est reconnu par les cultivateurs intelligents qu'il faut toujours employer de belles patates pour semences.

Destruction des insectes

Les habitants des campagnes sont généralement convaincus que les grands froids font périr les insectes et cependant rien n'est moins vrai. Avec son instinct naturel, l'insecte s'enfonce plus ou moins dans la terre, suivant que les froids sont plus ou moins rigoureux; d'un autre côté les œufs sont recouverts de façon à ne pas craindre les gelées; pour acquiescer à ce sujet une certitude, il suffit d'ouvrir les enveloppes qui sont très-dures et on verra que les chenilles sont loin d'être mortes, elles attendent au contraire le moment favorable pour sortir de leur prison.

Les chenilles processionnaires sont parfois fort nombreuses, et on sait que lorsqu'elles ont fait un copieux repas au détriment des arbres et surtout des chênes, elles se réunissent en tas au-dessus des branches et surtout à leur naissance. Il est alors assez facile de les détruire. On place au bout d'une longue perche un vieux linge imbibé de pétrole auquel on met le feu et qu'on passe rapidement au-dessus de l'endroit où se trouvent les chenilles; il ne faut pas longtemps pour les faire tomber.

Oiseaux de basse-cour

LA FONTE.

L'œuf dont l'organisation est achevée, dont la formation est complète, pèse à la poule. C'est maintenant comme un corps étranger dont il lui tarde de se débarrasser, mais il a été « le fruit de ses entrailles », il est une partie d'elle-même, il contient un germe, l'espoir de la famille, un élément de reproduction qu'elle doit sauvegarder, déposer en lieu sûr, afin qu'il ne lui arrive pas malheur : tel est le vœu de la nature. L'instinct la pousse à le remplir, elle y obéit dans la mesure de sa puissance. Les vices de l'éducateur sont autres, mais la poule ne concourt à leur réussite qu'à son insu, que contrainte et forcée, que détournée de son œuvre propre, trompée dans son

attente la plus chère.

Aussi, dès qu'elle éprouve le besoin de laisser sortir l'œuf qu'elle ne peut plus garder, dès qu'elle "veut pondre," elle va, vient, jase ou caquette, devisant, semblant délibérer avec elle-même, cherchant un coin paisible où son précieux fardeau puisse se trouver à l'abri de toutes mauvaises chances.

En cela vraiment la poule ne fait que ce que l'instinct commande à toutes les femelles quelconques. Effectivement, toutes celles à qui le maître a laissé quelque liberté agissent de même, et de même aussi à tous les degrés de l'échelle animale celles sur qui l'homme n'exerce aucun empire.

En l'état de sauvagerie ou d'abandon dans lequel vit encore notre poule, celle-ci demeure fidèle à la force intérieure qui la domine et qui la porte à soustraire tout le produit de sa ponte aux regards de tous, aux mille et un accidents dont il est incessamment menacé. Mais quand la civilisation l'étreint, lorsque la production des œufs, simple fonction de reproduction en l'état de nature, se fait active au-delà de toute proportion normale, si je puis dire, et devient une fonction continue, tout occupée qu'est la femelle de la production même, elle oublie un peu ses préoccupations que nous avons expliquées, sa prévoyance s'oblitére. Pressée de pondre, n'ayant pas une minute à perdre, elle court au pondoir commode et sain qu'on a su mettre à sa portée. Elle ne pond plus alors en vue de la maternité, mais pour expulser l'œuf qui la gêne et qui, pour ainsi parler, est lui-même poussé par celui qui est tout prêt à prendre sa place, pour la céder très-vite à son tour à un autre.

Dans ces conditions, la poule perd ses habitudes de recherche, elle va droit au poulailler, choisit le panier qui lui convient le mieux, s'y arrange et pond silencieusement.

L'acte a-t-il été pénible? Assurément, à un degré quelconque. Rien au moins n'en témoigne. Cependant la délivrance est joyeusement annoncée. Les co-co-co-das-das montent retentissants et nombreux; ce sont des chants d'allégresse dans lesquels le coq ne manque guère de faire sa partie.

"C'est ordinairement dans la matinée, dit M. Mariot-Dièux, que la poule fait son œuf; mais il est digne de remarque que plus cette ponte approche de sa fin, plus elle est retardée;" et le même observateur ajoute: "Les pontes du printemps ont lieu plus matin qu'en été; celles d'automne n'ont lieu que dans la soirée, c'est-à-dire après midi."

Ceci n'a pas sans doute une grande importance et souffre tout au moins de nombreuses exceptions dans les basses-cours où tous les soins convergent vers une production abondante des œufs, où conséquemment l'élevage s'attache à ne réunir et à n'entretenir que de bonnes pondeuses, comme dans une vacherie où la spéculation du lait est l'industrie principale on s'attache à n'avoir et à n'entretenir que de riches laitières.

Cependant l'observation ne doit pas être entièrement perdue. La fille de basse-cour ou la personne plus spécialement chargée de la récolte des œufs doit savoir tout ce qui se passe dans le poulailler, bien connaître les variations qui peuvent survenir dans la fréquence de la ponte ou dans les heures auxquelles elle a lieu, afin de combiner la recherche des produits avec les moments de la journée où ils sont le plus nombreux. Ceci est de grande conséquence au point de vue de la conservation. La chaleur communiquée à l'œuf par plusieurs poules se succédant dans le même pondoir, détermine en lui un mouvement organique du germe, très-prompt et déjà apercevable au bout de six heures. En ces conditions, l'œuf n'est plus frais; il est également perdu pour l'incubation qui ne souffre pas d'interruption.

Il va sans dire que les œufs fécondés, seuls, sont exposés à ce genre d'altération, mais aucun signe ne distingue ceux-ci de ceux qui n'ont pas été fécondés, et dont nous parlerons un peu plus loin.

Dans les basses-cours ordinaires, on distingue suivant les saisons où on les obtient, trois sortes de pontes. Sur ce point, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à entendre madame C. Millet-Robinet. Voici donc comment elle s'exprime à ce sujet dans un ouvrage d'ailleurs très-estimé, la *Maison rustique des Dames*.

"10. *Manière d'obtenir des pontes précoces.*—Dans une basse-cour, la ponte commence dès la fin de janvier; quand

l'exposition est bonne et qu'on a soin de donner aux poules des grains stimulants, comme les déchets de froment, le blé-d'inde, des insectes, des vers. Si on veut avoir des pontes précoces, il faut établir dans une étable peuplée de bestiaux un poulailler dans lequel on fait coucher les poules qu'on destine à cette ponte. On obtient des œufs à une époque où les poules de poulailler ne pondent pas encore. Ce moyen est très-simple. Une bouche de chaleur pratiquée dans une cheminée et communiquant avec le poulailler produit le même effet; mais il est très-rarement possible de recourir à ce moyen."

Quand il faut si peu d'attention pour obtenir des poules communes une ponte précocé, on serait mal avisé de les vouloir changer pour d'autres, qui ne feraient pas mieux qu'elles si on négligeait de les placer dans les plus ordinaires conditions de la production de l'œuf—nourriture et chaleur, c'est-à-dire un bon régime alimentaire et une hygiène rationnelle.

EUGENE GAYOT.

(A continuer)

Secours aux colons du Saguenay

Montant total en faveur des colons, No. 31.....	\$43.83
Prime pour les colons, No. 32.....	2.64
De St. Alexandre.....	8

SOUSCRIPTIONS PARTICULIÈRES.

Ferdinand Blouin, St. Evariste.....	1.00
Dme. L. N. Bouillé, Deschambault.....	75
Un abonné de Deschambault.....	1.00
Un abonné de Carleton.....	5.00
J. C. Delorimier, écrivain, Beaufort.....	1.00
Un abonné de Portneuf.....	50

Montant total en faveur des colons..... \$55.80

Nous continuerons à recevoir des souscriptions particulières en faveur des colons du Saguenay, de la part de nos abonnés et des amis de l'œuvre, et nous en accuserons réception à chaque numéro de la *Gazette*. Notre part en faveur de l'œuvre, par un pourcentage de 8 par cent sur les argentés collectés, s'est terminée au 15 mai; nous regrettons qu'elle n'est pas été plus considérable.

Petite chronique

— Le Gouvernement de Québec, à la demande de M. Alexandre Chauveau, député de Rimouski, a mis un grand nombre de colons pauvres de cette localité en état d'ensemencer leurs terres en leur distribuant la somme de douze cents piastres. Ce jeune député ne sera pas embarrassé lorsque ses électeurs, demandant compte de sa conduite comme député, lui feront la question suivante: *Qu'avez-vous fait pour l'agriculture?* Avant même de franchir le seuil du Parlement ce jeune député trouve moyen d'obtenir du soulagement pour la classe la plus digne de sympathie.

Que ne peuvent pas faire les députés ruraux, en faveur de l'agriculture, lorsqu'ils le veulent!!!

TAXE SUR LES CHIGNONS.—Un de nos correspondants, dit le *Pays*, nous écrit:

On a cherché bien loin des sujets productifs d'impôt: que n'en a-t-on mis sur les chignons? Ces monstrueuses difformités, inventées d'abord en 1781, auraient produit des millions. Vous croyez que je plaisante? Lorsque Pitt fut premier ministre, il mit un impôt sur les cheveux poudrés.

"Elevé le droit d'entrée des cheveux naturels à 1,000 pour cent, et frappez chaque chignon de 100 ou 150 francs par an; cela vaudra beaucoup mieux que de taxer les allumettes du pauvre."

"En outre du résultat financier, quelques maris comme moi ne souffriront plus de la torture morale de coucher avec un chignon sur la table—en toilette."

"Combien de fois, dans leurs rêves agités, les maris n'ont-ils pas vu le spectre venant réclamer ses cheveux légitimes!!

RECETTE

Conservation des instruments d'agriculture

La société d'agriculture de Saint-Marcelin (Isère) recommande le procédé suivant, d'une grande simplicité, pour la conservation des instruments aratoires :

Les ouvriers qui les construisent les couvrent d'une peinture à l'huile qui dure un certain temps ; mais il importe que les cultivateurs les imitent, en frottant les instruments avec un pinceau ou un chiffon de linge imbibé d'huile siccativie chaude. En séchant, en quelques jours, cette huile forme un vernis sur le bois, elle l'empêche de se fendre, le préserve de la pluie et du soleil tout aussi bien que la peinture.

Il est important d'employer pour cet usage les huiles de noix et de lin, qui sont siccatives.

Il ne faut pas se servir d'huile d'olive, parce qu'elle ne sèche pas.

Toute espèce d'huile peut être rendue siccativie en la faisant bouillir 10 à 15 minutes avec de la litharge (deutoxyde de plomb), dans la proportion d'un peu près une once.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent par le présent AVIS PUBLIC qu'ils sont prêts à recevoir des SOUMISSIONS pour LA POSE DES LISSES et le NIVELLEMENT sur environ 63½ milles de la ligne, à partir de la route postale, près des Trois-Pistoles, jusqu'à la borne qui marque 8½ milles, à la Rivière Métis. Les soumissions devront embrasser toute la distance.

Des spécifications et des formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'Ingénieur en Chef à Outaouais, et aux bureaux des Ingénieurs à Rimouski, Dalhousie, Newcastle et Amherst.

Des soumissions cachetées nommées "Soumissions" et adressées aux Commissaires, seront reçues à leurs bureaux, à Outaouais, jusqu'à MIDI, MARDI le 11 JUIN 1872.

Des soumissions seront aussi reçues à la même date et au même lieu, pour 250 tonneaux de chevilles de Chemin de Fer, selon l'échantillon que l'on pourra voir aux bureaux ci-dessus. Les soumissions devront mentionner le prix par tonneau de 2,240 lbs., livrés à la Station du Chemin de Fer Grand Tronc, à la Rivière-du-Loup, en quantités égales, dans les mois de juillet, août et septembre prochains.

A. WALSH,
E. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires,
Outaouais, 3 mai 1872.

INSOLVENT ACT OF 1869

Province of Quebec, }
District of Kamouraska. }

In the matter of

JOSEPH DIONNE, of St. Denis, and PIERRE DESSAINT,
of St. Louis de Kamouraska, trading into co-partnership, under the name and style of DIONNE & DESSAINT,

Insolvents.

NOTICE is hereby given that a meeting of the creditors of the said insolvents will be held at my office, at Quebec, on the twenty-fifth day of May for the purpose of authorizing the assignees to sell and dispose of the entire estate and effects of the firm Dionne & Dessaint, in one lot and to sell and dispose of

the entire estate and effects of the said Pierre Dessaint in one lot and to approve of the terms and conditions upon which such sales may be made and to order the estate of the Insolvents generally.

JOS. HAMEL,
Quebec, May 11, 1872. Syndic



CONTRATS DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS ADRESSÉES au MAITRE GÉNÉRAL DES POSTES, seront reçues à OTTAWA, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 21 Juin prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un Contrat proposé pour QUATRE ANS, en chaque cas, entre les endroits ci-dessous mentionnés :

Du 1er Octobre prochain, BUCKLAND et ST. LAZARE, trois fois par semaine ;

BUCKLAND et ST. MAGLOIRE, une fois par semaine ;

CHICOUTIMI et LABARRE, deux fois par semaine ;

ILE AUX COUDRES et MONTMAGNY, une fois par semaine ;

MÉTIS et ST. OCTAVE, trois fois par semaine ;

QUÉBEC et TROIS-RIVIÈRES, six fois par semaine.

Des avis imprimés renfermant plus ample information sur les conditions du Contrat proposé peuvent être vues, et des blancs de forme de Soumissions obtenues aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, et aux bureaux intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 27 avril 1872. }

16 avril 1872.

MOULINS A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empresser d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner,

SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Quelle pour la vente de ces moulins à coudre.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la Gazette des Campagnes.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur général, à la Rivière-du-Loup, comté de Temiscouata.

APPRENTIS DEMANDÉS

DEUX jeunes gens de 16 à 17 ans, trouveraient de l'emploi comme apprentis typographes, en s'adressant au sousigné Editeur-Propriétaire de la Gazette des Campagnes à Ste. Anne de la Pocatière.—FIRMIN H. PROULX.